## PENSIONNAT DE PASSY-FROYENNES

Association sans but lucratif (a. s. b. l.) - Numéro d'entreprise : 0410 479 551 7, chaussée de Tournai B-7520 TOURNAI (Ramegnies-Chin) (003269) 250.304

# Règlement financier 2023 - 2024

### Le coût de l'internat

Est annoncé à 4 100 euros pour les dix mois de l'année complète, soit de septembre 2023 à juin 2024. Ce prix est établi selon l'index du mois de janvier et donné sous réserve d'indexation en cours d'année. Cette somme *forfaitaire* comprend l'hébergement et les repas pris dans notre restaurant scolaire.

## Deux factures

Vous seront envoyées. La première établie en septembre couvre les quatre premiers mois (septembre à décembre). La seconde, envoyée en janvier, couvre les six derniers mois (janvier à juin). Vous pouvez bien évidemment les régler à réception si vous le désirez.

### Attention

Le nombre de nuitées varie chaque mois mais par simplification, nous demandons <u>10 paiements égaux</u> <u>de 410 € pour le 15 du mois en cours</u>.

Sachez cependant qu'en cas de départ en cours d'année, un calcul précis sera réalisé en tenant compte de l'exacte fraction du nombre de jours passés à l'internat par rapport au maximum de jours ouvrables (hors vacances scolaires).

En cas de non-paiement d'une ou de plusieurs mensualités, le pensionnat peut interdire l'accès au dortoir voire exclure définitivement l'élève dans un délai de dix jours suivant l'envoi d'une mise en demeure.

## Caution

Pour garantir l'inscription la première année, nous demandons le paiement de **400** €. Nous l'utilisons partiellement pour l'achat de fournitures qui deviendront propriété de l'interne : matelas, poubelle, oreiller, balai (125 €). Le solde restant en dépôt constituera la caution : **275** €

Cette somme sera <u>irrémédiablement perdue en cas de départ en cours d'année</u> : sujet développé au point 10 du « règlement général » et dans le document « Comment s'inscrire à l'internat ».

#### Compte bancaire :

CBC <u>BE54 7325 0132 0097</u> (BIC) <u>CREGBEBB</u>